

JIM

N°196
JOURNAL
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES
D'ANNEMASSE
novembre-décembre 2021



© Gilles Bertrand

Mobilité : mieux se déplacer

HABITER

**Les objectifs
de l'éco-
quartier
Château
Rouge**

TRAVAILLER / CIRCULER

**Une passerelle
sur l'Arve en 2023**

—

VIVRE ENSEMBLE

**Parc Mila Racine :
un projet en
co-construction
avec les habitants**

ON SORT

- 👁️ **LES NUITS DE L'ÉCO**
du 6 au 21 novembre
- 👁️ **LE CHEMIN DES TOILES**
16, 19 et 23 novembre
- 👁️ **BONJOUR L'HIVER**
du 8 au 24 décembre

 **ANNEMASSE**
à vivre ensemble

Annemasse.fr



INFOS PRATIQUES

LES PERMANENCES DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

- Tous les samedis matin / de 11h à 12h / Hôtel de Ville.
- Tous les mercredis matin / de 10h30 à 12h / local du service municipal au centre commercial du Perrier.

HÔTEL DE VILLE 04 50 95 07 00 |

www.annemasse.fr | Annemasse - Officiel | Clic Annemasse

HEURES D'OUVERTURE : les lundi, mercredi & jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h | le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h | le vendredi de 9 h à 17 h sans interruption | le samedi de 9 h à 12 h

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL 04 50 95 07 07 |
centralisation.demandes@annemasse.fr

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE |
tranquillite.publique@annemasse.fr
• Médiateurs 04 50 92 16 16
• Police municipale
04 50 87 04 80

ÉDUCATION | 04 50 95 07 33 |
education@annemasse.fr

VIE PUBLIQUE | 04 50 95 07 00 |
• etatcivil@annemasse.fr
• pieces.identite@annemasse.fr
• reglementation.generale@annemasse.fr

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC |
occupation.domaine.public@annemasse.fr
04 50 95 07 41 | 04 50 95 07 42

ÉCONOMIE | 04 50 95 07 56 |
conomie@annemasse.fr

CENTRE INFORMATION PETITE ENFANCE |
04 50 84 23 10 |
info.petite.enfance@annemasse.fr

SERVICE MAINTIEN A DOMICILE |
04 50 84 23 06 |
cr.colette-belleville@annemasse.fr

BIBLIOTHÈQUES |
• Pierre Goy | 04 50 95 89 09

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE D'ANNEMASSE | 04 50 87 99 93

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DU GENEVOIS | 04 50 37 21 89

CHÂTEAU ROUGE |
04 50 43 24 24 (Billetterie)

VILLA DU PARC CENTRE D'ART CONTEMPORAIN | 04 50 38 84 61

COMPLEXE MARTIN LUTHER KING |
04 50 87 12 83

MJC CENTRE | 04 50 92 10 20
MJC ROMAGNY | 04 50 92 64 97

SERVICE DES SPORTS |
04 50 84 59 17 | 04 50 84 59 10

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
04 50 92 87 45

ANNEMASSE AGGLO | 04 50 87 83 00 |
www.annemasse-agglo.fr

SERVICE GESTION DES DÉCHETS |
04 50 87 88 88 | info@annemasse-agglo.fr | www.mieuxtrier.fr

MONTS DE GENÈVE (OFFICE DE TOURISME) |
04 50 95 07 10 |
www.montsdegeneve.com

BUS TAC | 0800 1000 74 |
04 50 38 55 55 | www.reseau-tac.fr

PERMANENCE MÉDICO SOCIALE DU PERRIER | 04 50 33 51 15

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES |
0820 25 74 10

MISSION LOCALE | 04 50 95 20 50

PÔLE EMPLOI | 3949

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT |
04 50 84 06 70

POLICE SECOURS | 17

SAMU | 15

POMPIERS | 18

POLICE NATIONALE | 04 57 26 02 00

POLICE MUNICIPALE | 04 50 87 04 80

GENDARMERIE | 04 50 92 11 66

PHARMACIES DE GARDE | 3237

CENTRE HOSPITALIER ALPES LÉMAN |
04 50 82 20 00 | www.ch-alpes-leman.fr

HÔPITAL PRIVÉ PAYS DE SAVOIE |
0 826 300 074

DONS DE SANG, PLASMA, PLAQUETTES
04 50 87 69 70 | dondesang.ejfs.sante.fr

ALLÔ ENFANCE MALTRAITÉE | 119*

ACCUEIL DES SANS-ABRI | 115*

CENTRE ANTIPOISON | 04 72 11 69 11

SIDA / INFO-SERVICE | 0800 840 800*
* appel gratuit et anonyme

SOMMAIRE



JIM N°196 NOVEMBRE-DÉCEMBRE JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Publication bimestrielle éditée par le service communication. Imprimé sur du papier écocertifié n° PEFC/10-31-1093, c'est-à-dire issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

Directeur de la publication : Christian Dupessey |
Rédactrice en chef : Chadia Limam | **Rédaction service communication** : Audrey Sablone, Coraline Martins, Flora Soubras, Mélina Monteiro-Chaduc, Naïm Mohamed Damech, Virginie Deméautis, Etc.Terra - Ophélie Ravinel | **Mise en page** : Kalistene Anney | **Impression** : Estimprim | **Photos** : services municipaux (sauf mentions indiquées) | **Dépôt légal** : novembre 2021 | **Tirage** : 21 000 exemplaires.

DOSSIER04 **Mobilité :
mieux se déplacer****INTERACTIONS**

- 09 • Droit de suite
-
- Décidé en Conseil municipal
-
- Agenda citoyen

10 **TRIBUNES****HABITER**

- 12 Les objectifs de l'écoquartier
-
- Château Rouge

GRANDIR

- 14 Education à la citoyenneté :
-
- à la découverte de la mairie !

TRAVAILLER CIRCULER

- 16 Une passerelle sur l'Arve
-
- en 2023

VIVRE ENSEMBLE

- 18 Parc Mila Racine :
-
- un projet en co-construction
-
- avec les habitants

**A FAIRE
EN NOVEMBRE-DÉCEMBRE**

- 21
- Le chemin des toiles**

- 23
- Dites bonjour à l'hiver**

PORTRAIT

- 24
- Coco, l'engagement
par le dessin de presse**



© HEMEIKA

“ La gare, entrée de ville moderne et centre des mobilités ”

Deux ans après le retour du tram au centre-ville et le lancement du Léman Express, nous avons tous pu ressentir à quel point cette nouvelle offre de transport change la ville et nos vies. Cette révolution de la mobilité connaît un véritable succès malgré l'impact de la pandémie sur notre liberté d'aller et venir. 44 000 voyageurs empruntent au quotidien le Léman Express, 8 000 passagers quotidiens dans la ligne 17 du tram depuis Annemasse. C'est un niveau de fréquentation comparable à février 2020, juste avant l'annonce gouvernementale des premières mesures sanitaires. Les marges de progression existent bien sûr, mais ce sont de nouvelles habitudes de déplacement qui se sont fondues naturellement dans notre vie quotidienne.

Impulsée par l'arrivée du Léman Express, la modernisation de la gare et de l'esplanade François Mitterrand redessine intégralement cette entrée de ville. L'hôtel quatre étoiles a trouvé son public, résidentiel ou passager, le temps d'un verre dans les nuages, tout comme le nouveau café installé depuis l'été dans le bâtiment historique préservé, les points de vente de la presse et l'espace co-working. Demain, ce seront une nouvelle brasserie et un centre commercial novateur qui devraient prendre possession des espaces commerciaux. Biface, la gare se déploie aussi sur le parvis Nord, de l'autre côté des voies, où l'on trouve un parking à vélo clôturé, un jardin pour enfants, un terrain multisport et un aménagement qui rend hommage à la mémoire cheminote et résistante de notre Ville. S'esquisse déjà le futur quartier de l'Etoile, à cheval sur les communes d'Annemasse, d'Ambilly et Ville-la-Grand. La révolution de la mobilité n'a pas fini de produire ses effets.

En attendant, je vous donne rendez-vous au festival Bonjour l'hiver et vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

CHRISTIAN DUPESSEY,
Maire d'Annemasse, 1^{er} vice-président d'Annemasse Agglo

4,98 km²
POUR
36 250 HABITANTS
À ANNEMASSE
(2018)

90 000

véhicules
TRAVERSENT
LA FRONTIÈRE
CHAQUE JOUR



1000 tonnes
d'émissions de CO₂
EN MOINS PAR AN AVEC
L'ARRIVÉE DU TRAM



**Mobilité :
mieux se déplacer**

La mobilité au service de la qualité de vi(II)e

Nous sommes de plus en plus nombreux et nous nous déplaçons de plus en plus. Pour rendre le territoire plus durable et apaisé, la Ville encourage les mobilités douces et les transports en commun, tout en prônant une utilisation raisonnée de la voiture individuelle.

Elle est aujourd'hui la deuxième commune la plus peuplée de Haute-Savoie. Particulièrement attractive, du fait de sa proximité géographique avec la Suisse, Annemasse a connu une augmentation de 19 % de sa population entre 2008 et 2018. « *Près de la moitié de notre population active travaille à Genève*, affirme Michel Boucher, premier adjoint en charge de l'urbanisme, de l'aménagement durable et des grands projets, de la relation aux usagers. *Avec autant d'emplois dans la ville que de population active, nous constatons aussi que de nombreuses personnes viennent en voiture pour travailler à Annemasse* ».

Face à ce dynamisme démographique et à l'augmentation des déplacements, la Ville relève le défi d'une mobilité qui saura préserver autant que possible la qualité de vie et la qualité de ville.

FLUIDIFIER ET APAISER LE TRAFIC

« *Nous devons répondre à un vrai problème de stationnement et de circulation* », souligne Robert Burgniard, conseiller municipal délégué, en charge des mobilités douces, de l'Arve et ses affluents. Pour apaiser le trafic, notamment aux heures de pointe, des modes de transport alternatifs à la voiture ont été mis en place. Ainsi, voici deux ans que le Léman Express et le tramway circulent à Annemasse.

« *Moins de fatigue et de stress, davantage de qualité de vie, de sécurité et du temps de gagné...*

Ces nouveaux modes de transport en commun ont apporté un véritable confort de vie aux Annemassiens », se réjouit Michel Boucher.

La deuxième tranche de réalisation du tramway est à l'étude. Porté par Annemasse Agglo, le projet vise à prolonger la ligne existante du parc Montessuit jusqu'à l'entrée du quartier du Perrier, avec des arrêts au niveau de la place Deffaugt et de la place de l'Étoile. Les travaux devraient débuter en 2023, pour une mise en

service fin 2025. D'autres projets sont en cours, comme le renforcement de la fréquence des lignes de bus.

VERS UNE VILLE PLUS DURABLE

Le développement de transports plus durables renvoie à un autre enjeu : celui de la préservation de la qualité de l'air. Annemasse œuvre en effet pour une ville plus verte et plus respirable.

La Ville encourage ainsi la pratique de modes actifs, tels que la marche, la trottinette et le vélo, qui ont de réels bénéfices sur la santé.

Elle développe notamment un réseau cyclable confortable et sécurisé.

Favoriser la nature en ville est aussi une volonté forte. La Ville souhaite ainsi développer des îlots de fraîcheur et améliorer la gestion des eaux pluviales par la plantation d'arbres en pleine terre et la désimperméabilisation des sols.

ANNEMASSE CHANGE DE VISAGE

« *Le développement de la mobilité a des effets à la fois sur la qualité de vie et sur la qualité de ville* », affirme le premier adjoint. « *Car, en plus d'apporter du confort, de réduire le temps de trajet ou la fatigue, quand on crée une ligne de tram, on transforme complètement la rue de façade en façade. C'est ce qui a été fait le long de l'avenue de Genève, de la frontière Suisse à la rue du Parc. Et c'est ce qui va se produire sur la rue du Faucigny* ». Rendre la ville plus apaisée, c'est aussi repenser l'espace public, dans une ville restreinte. À peine cinq kilomètres carrés où circulent piétons, vélos, trottinettes, tramway, voitures, motos... L'espace public est un espace de vie à partager. À chacun donc de pouvoir trouver sa place !



Comment se déplace-t-on à Annemasse ?

Entre la marche, le vélo, la trottinette, le bus, le tramway ou le train, l'offre de mobilité est variée sur le territoire. La Ville et l'Agglomération d'Annemasse mettent tout en œuvre pour vous permettre de laisser votre voiture au garage et faciliter vos déplacements.

LÉMAN EXPRESS ET TRAM APRÈS DEUX ANS DE MISE EN SERVICE

Ils ont fait leur arrivée à Annemasse fin 2019 et sont aujourd'hui très utilisés par les Annemassiens. Le Léman Express et le tramway offrent de nouvelles possibilités de déplacement, notamment en direction de la Suisse.

Ces modes de transport, Frédéric Adjiwanou, un Annemassien de 41 ans, a l'habitude de les emprunter pour se rendre à l'aéroport ainsi qu'à son bureau à Genève. « Je combine le tram et le train, ce qui me permet de rejoindre Genève en 20 à 30 minutes,

alors qu'avant je mettais bien plus de temps et j'avais le souci des bouchons », indique-t-il. Il utilise aussi sa trottinette, pour rejoindre son bureau ou gagner du temps s'il manque le bus.

Le Léman Express, le plus grand RER transfrontalier européen, simplifie ainsi la vie de la population. Début 2020, la projection de 50 000 clients quotidiens qui était attendue à moyen terme sur le Léman Express était déjà atteinte. Aujourd'hui, alors que nous sommes encore en pleine situation pandémique, près de 40 000 personnes sont transportées chaque jour sur l'ensemble du réseau. Autre aménagement très attendu des habitants :

JE ME SOUVIENS
DANS LES ANNÉES 50...



1956, rue de la Gare (Archives municipales)



« LORSQUE J'AVAIS 6 ANS, IL M'ARRIVAIT DE SAUTER À L'ARRIÈRE DU TRAMWAY POUR ME RENDRE À L'ÉCOLE. À L'ÉPOQUE, IL Y AVAIT PEU DE VOITURES. JE ME SOUVIENS D'UN MONSIEUR QUI LIVRAIT DES PAINS DE GLACE À BORD D'UNE CHARRETTE, TRACTÉE PAR UN CHEVAL. LES GENS SE DÉPLAÇAIENT À PIED OU À VÉLO. »

DOMINIQUE LAVOREL, 70 ans, retraité.

le tramway. Le tram 17 a été mis en service il y a deux ans et effectue aujourd'hui la liaison entre la douane de Moëllesulaz et le parc Montessuit en 8 minutes, via Gaillard et Ambilly.

« Je prends le tram quatre fois par jour », affirme Tanan El Mati, 59 ans. Cet Annemassien, qui travaille à Gaillard, a changé ses habitudes depuis l'arrivée du tramway. « Avant, je prenais le bus pour aller travailler, mais il s'arrêtait beaucoup et je perdais du temps. Grâce au tram, je gagne du temps. » Il n'utilise d'ailleurs plus du tout sa voiture pour se rendre au travail.

Complémentaire au Léman Express, le tramway constitue un mode de déplacement rapide, avec une desserte toutes les 9 minutes en heure de pointe. Une deuxième phase de travaux est à l'étude, pour terminer le tracé jusqu'au quartier du Perrier. Les travaux devraient débuter en 2023, pour une mise en service fin 2025.

TANGO, LE BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE

Annemasse Agglo, avec le soutien de l'Union Européenne, de la Confédération Helvétique, du Grand Genève, de l'État, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Haute-Savoie, a mis en service un bus à haut niveau de service (BHNS) dès 2015.

Il dessert la gare, les quartiers du centre-ville d'Annemasse et de Ville-la-Grand, le Perrier, la zone industrielle de Montréal et la zone d'activités Altéa. Sa fréquence passera à terme de 15 à 9 minutes.

Il complète les lignes de bus TAC, qui permettent de relier les parkings relais, le tram ou le Léman Express. Deux parkings gratuits P + R ont également été mis en service en décembre 2019, aux terminus du BHNS Tango, de 250 places chacun.

À VÉLO GRÂCE À DE NOMBREUX AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Pour des trajets allant jusqu'à 5 kilomètres, le vélo est le mode de déplacement à privilégier. D'autant plus que la topographie de la ville comme de l'agglomération y est favorable. Ces deux dernières années, près de 7,5 km d'aménagements cyclables ont été réalisés, avec par exemple la création de bandes cyclables dans le sens de la circulation route de Bonneville, avenue du Giffre, rue du Clos-Fleury, rue Briand, avenue du Général Leclerc, rue d'Etrembières... Des double-sens avec bandes cyclables ont été réalisés avenue du Giffre, rue Briand et rue de Genève. D'autres réalisations verront le jour d'ici à début 2022. Des études sont par exemple en cours pour la création d'une zone 30 avenue Florissant. Des travaux de création d'une zone 30 sont quant à eux en cours rue du Vernand.

« Nous œuvrons pour permettre un maximum de continuité cyclable, avec le moins d'interruptions possibles, via un travail sur les points noirs », explique Olivier Malen, chargé d'opérations au service Aménagement des espaces publics.

Nombreux sont aussi les Annemassiens qui se déplacent en trottinette. Annemasse innove et mettra en place,

L'évolution de la mobilité en chiffres

Tram

8 000 passagers environ à bord du tram chaque jour

25 minutes pour rejoindre le centre de Genève (Bel Air) depuis Annemasse

Une vitesse de 16 km/h

5 stations créées côté français



Léman Express



40 000 personnes transportées chaque jour sur l'ensemble du réseau

4 lignes à Annemasse et 16,1 km de voies entre Genève et Annemasse

7 minutes de trajet entre la gare d'Annemasse et celle des Eaux vives ou 22 minutes jusqu'à Cornavin

Vélo



Sur 28 % des rues, le cycliste dispose d'un aménagement cyclable : piste, bande cyclable...

7 kilomètres d'aménagements cyclables réalisés entre 2019 et 2020

50 000 € investis en 2021 pour la réalisation d'aménagements : abris, signalisation, attache-vélos...

500 arceaux (attaches vélos) répartis sur l'ensemble de la ville

25 minutes du parc Montessuit à Bel-Air en vélo, via la voie verte

Piétonnisation

Près de 18 760 m² à aménager, répartis sur 9 rues et 2 places (Jean Deffaugt et J.-J. Rousseau).



Bus



9 lignes de bus de 4h40 à 23h20 et 1 bus Tango toutes les 10 minutes du lundi au vendredi aux heures de pointe

Parkings relais

2 parkings P + R GRATUITS pour stationner votre véhicule et emprunter ensuite les transports en commun (bornes disponibles aux P + R pour l'achat de tickets)



15 minutes pour rejoindre la gare d'Annemasse / Chablais Parc depuis chaque parking relais et 10 minutes pour rejoindre la place de la Libération

🔥 Téléchargez le plan des équipements cyclables sur le site : <https://www.annemasse.fr/au-quotidien/transports/velo>

🔥 Consultez les documents de la concertation sur le projet de piétonnisation sur la page : <https://www.annemasse.fr/participation-citoyenne/nos-projets-en-concertation/pietonnisation-et-reamenagement-du-centre-ville>

pour la première fois, des attache-trottinettes à proximité de La Bulle, place Jean-Jaurès, pour répondre au besoin des usagers.

Afin d'améliorer la desserte cyclable autour des établissements scolaires et d'inciter les jeunes à pratiquer le vélo, une réflexion est engagée autour du collège Servet ainsi que des lycées des Glières et Michel Servet.

Si vous hésitez encore, Annemasse Agglo vient d'étendre son aide à l'acquisition d'un vélo : la prime vélo est désormais ouverte à tous les habitants de l'agglomération, sans conditions de ressources (prime valable jusqu'au 31/12/2021, plus d'informations sur www.annemasse-agglo.fr).

FAVORISER LA MARCHÉ

Un projet de piétonnisation du centre-ville est lancé. « C'est le projet phare du mandat en termes d'urbanisme », affirme Michel Boucher, premier adjoint en charge de l'urbanisme, de l'aménagement durable et des grands projets, de la relation aux usagers. « Le principe est d'avoir un centre-ville piéton où la voiture est moins présente ». De fin avril à mi-juillet, la Ville a invité les Annemassiens à participer à une concertation sur la transformation des rues et des espaces publics. « Dans la mesure du possible, les attentes ont été entendues et traduites à travers un plan guide, dont les orientations viennent d'être approuvées en conseil municipal », affirme Rodolphe Neri, responsable du service

Aménagement des espaces publics.

Parmi les attentes liées à la mobilité, on peut noter un travail à mener sur le stationnement. « Le principe de supprimer du stationnement a été validé et suppose de bien penser le plan de circulation, notamment pour acheminer les automobilistes vers les parkings », explique-t-il. Un travail sera mené pour renforcer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. « Le projet prévoit aussi la création de stationnements motos autour de l'espace piétonnier », précise Robert Burgniard, conseiller municipal délégué, en charge des mobilités douces, de l'Arve et ses affluents.

En parallèle du projet de piétonnisation, la Ville poursuit l'effort de végétalisation ainsi que la réalisation de liaisons piétonnes. « L'idée est de créer un maillage pour proposer un parc à moins de 5 minutes de chez soi », explique-t-il. La Ville a pour projet d'étendre le nombre de parcs, à l'image du parc Clemenceau livré début 2020. Le parc Mila Racine est quant à lui en cours de création, près de la rue du Salève. Il sera livré en 2022. « Nous pouvons mettre en place les meilleures conditions pour se déplacer autrement, affirme Robert Burgniard. Mais c'est à chacun de changer ses habitudes ! »

👉 La Maison de la mobilité et du tourisme, sur le parvis de la gare, vous aide à combiner efficacement les modes de transport. Infos sur www.tac-mobilites.fr.

? TROIS QUESTIONS À...

MICHEL BOUCHER,
Premier adjoint en charge de l'urbanisme, de l'aménagement durable et des grands projets, de la relation aux usagers.



Où en est la révolution de la mobilité à Annemasse ?

C'est hors du commun, pour une agglomération de notre taille, d'avoir réalisé autant d'investissements dans les transports en commun. La proximité avec Genève a rendu ces investissements nécessaires. Elle nous a aussi offert des possibilités de financement. Nous avons parlé d'une révolution, mais je pense qu'il s'agit d'abord d'une évolution. La révolution a consisté à mettre en place les possibilités, les aménagements. À présent, il s'agit d'une évolution des pratiques. Pour inciter les automobilistes notamment à changer leurs habitudes, Annemasse Agglo, avec la contribution de la Ville, a mis en place une tarification solidaire sur les abonnements, qui repose sur le quotient familial. Au-delà de l'accessibilité économique et sociale, nous veillons à permettre une mobilité pour tous : les bus, les stations, tout est rendu accessible aux personnes à mobilité réduite.

Que serait une mobilité intelligente, selon vous ?

Il s'agirait d'une utilisation utile, raisonnée

et efficace de la voiture, que l'on utiliserait lorsqu'on ne pourrait pas se déplacer autrement. Sur les petits trajets, le réflexe premier du déplacement ne doit pas être la voiture. Elle devrait être réservée pour des trajets où il n'y a pas de transports en commun, pour de longs trajets ou via le covoiturage. Une mobilité intelligente suppose de disposer de transports rapides, pratiques et bien cadencés. Et abordables bien entendu.

Et demain, comment voyez-vous la mobilité à Annemasse ?

Je pense qu'il faut que notre ville soit apaisée de la circulation automobile. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut plus de circulation automobile. Mais tant que le territoire sera attractif, nous serons plus nombreux et il y aura plus de trafic. Il faut pouvoir absorber les déplacements supplémentaires et diminuer ceux réalisés en voiture, de façon à ce que la circulation s'améliore. Pour moi, la mobilité de demain reposera sur des déplacements plus rapides, pour une ville plus apaisée et une qualité de vie qui s'en trouvera ainsi améliorée.



DROIT DE SUITE

BIENTÔT DES BOUCLES URBAINES SPORTIVES À ANNEMASSE

Dans le cadre du NPNRU*, la Ville va réaliser des boucles urbaines sportives mêlant équipements sportifs de plein air et circuits de balades, afin de promouvoir la pratique du sport et de proposer une nouvelle manière de découvrir la ville. Adaptées à tous les publics, deux boucles seront réalisées dans les quartiers

du Perrier-Livron-Château Rouge et une autre pour relier le centre d'Annemasse, s'appuyant sur de nouveaux équipements et d'autres déjà existants. Une concertation sera menée avec les habitants et des associations représentatives au 1^{er} semestre 2022 pour une réalisation fin 2022.
*Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

DÉCIDÉ EN CONSEIL MUNICIPAL 9 SEPTEMBRE & 6 OCTOBRE

- **SOLIDARITÉS** : La Ville d'Annemasse a versé trois subventions exceptionnelles en faveur de territoires et de populations affectés par des sinistres durant le mois d'août 2021 : 5400 € pour chacune des associations des Maires du Var, le Croissant-Rouge Algérien et le Secours Populaire Français (Haïti).
- **MODERNISATION** : La Ville approuve son affiliation au dispositif FranceConnect pour la mise en place de services en ligne, compte tenu de son intérêt pour la Collectivité dans le cadre de la dématérialisation de ses procédures.
- **CADRE DE VIE** : Dans le cadre du projet de réaménagement et de piétonnisation du centre-ville d'Annemasse, la Ville a approuvé le bilan de la concertation publique préalable ainsi que les orientations du plan guide qui en sont l'aboutissement.
- **EDUCATION** : Le nouveau groupe scolaire qui verra le jour en 2025 à l'avenue Jules Ferry sera dénommé « Groupe scolaire Louise Michel », en l'honneur à cette institutrice (1830-1905), infatigable militante de la liberté d'enseigner et figure historique la plus connue de la Commune de Paris (mars-mai 1871).
- **ECONOMIE** : Afin de dynamiser le commerce local, il a été décidé de prolonger le dispositif d'aide au stationnement payant jusqu'au 31 mai 2022. Ce dernier avait été instauré le 1^{er} novembre 2020 et porte sur des tickets de stationnement pris en charge par la Ville et les commerçants.



Retrouvez les retours des conseils municipaux sur la page Facebook Annemasse Officiel

AGENDA CITOYEN

18.11
18h30

Conseil municipal |
Lieu à préciser, consultez le site web pour plus d'information : www.annemasse.fr

16.12
18h30

Conseil municipal |
Lieu à préciser, consultez le site web pour plus d'information : www.annemasse.fr



Les conseils municipaux sont désormais retransmis en direct sur le site internet www.annemasse.fr

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ ANNEMASSE VILLE D'AVENIRS

A vos marques, prêts ? Participez !

Depuis que vous nous avez accordé votre confiance, l'équipe de la majorité municipale a fait de la co-construction une marque de fabrique des projets d'envergure issus de notre programme. De fil en aiguille, ou plutôt de cafés en ateliers et en rencontres publics, les citoyens qui le souhaitent sont invités à prendre une part grandissante dans la marche de la cité.

Pour que les échanges entre les élus, les agents municipaux et les citoyens puissent gagner en profondeur, il est nécessaire qu'ils soient réguliers et à propos d'une diversité de thématiques. Il ne s'agit pas de s'impliquer uniquement dans les projets qui nous concernent directement, « en bas de chez soi », mais bien d'enrichir la décision publique et les réalisations à n'importe quels niveaux et dans tout quartier de la ville. Autre avantage de la co-construction : chaque

projet est adapté aux besoins et aux attentes. Il n'arrive pas « clé en main », calqué sur de l'existant, prêt à l'emploi, qu'on soit à Annemasse ou à Douai. Côté administratif, cela peut bousculer certaines conceptions et traditions, mais la grande majorité des fonctionnaires municipaux sont proactifs et demandeurs d'une relation plus étroite avec les habitants. Pour accompagner ce mouvement, nous élus, comme les techniciens, nous nous formons aux processus collaboratifs et apprenons en permanences des expériences d'autres villes.

Afin qu'un cadre d'intervention des citoyens dans les projets de la ville soit défini pour le reste du mandat, une nouvelle charte de la participation citoyenne est en cours de rédaction. Elle portera également sur les moyens de mettre en œuvre la participation. La charte sera présentée début 2022 et bien évidemment débattue

publiquement avant son adoption par le Conseil municipal.

Cette démarche de co-construction est amenée à se généraliser. Elle a été initiée lors de la conversion en 2020 de l'ancien parking en Parc Clémenceau, dont l'attractivité ne faiblit pas, quelque soit les saisons. La co-construction est également le socle de la création du Parc Mila Racine, situé rue du Salève et du futur éco-quartier de Château rouge.

La première phase de concertation concernant la transformation et la piétonnisation du centre-ville s'est achevée cette année. Elle a permis de dégager les fortes attentes des habitants et de l'ensemble des professionnels qui exercent dans notre ville. Les contributions ont été conséquentes et surtout pertinentes, entraînant des discussions qui vont bien au-delà de la « simple »



EXPRESSION DE L'OPPOSITION

GÉNÉRATIONS ANNEMASSE

Texte non parvenu dans les délais de bouclage.

conversion d'une voie routière en voie piétonne. Les élus d'opposition ont déclaré retrouver dans notre projet les idées qu'ils défendaient dans leur programme. Nous sommes contents que certains de nos collègues portent aujourd'hui à nos côtés la piétonnisation. Contrairement à eux, nous ne l'avons jamais pensée uniquement comme une sous-rubrique de l'attractivité commerciale. La piétonnisation était à peine mentionnée dans le programme de « Générations Annemasse ».

Nous travaillons maintenant avec vous sur les enjeux complémentaires de la piétonnisation tels que le plan de circulation, le stationnement et l'équilibre économique et social dans toute la zone concernée mais aussi à sa périphérie. L'extension de la piétonnisation est aujourd'hui largement partagé, tout comme l'est la nécessité de favoriser les modes doux

de déplacement, la sécurité et la lutte contre les pollutions et de revoir la place, encore centrale dans nos vies, de la voiture individuelle thermique.

2022 sera une année de préfiguration piétonne. Des journées de tests sont prévues dès le printemps, grâce à des aménagements temporaires et des animations adéquates dans les rues qui seront prochainement réservées aux piétons de manière permanente.

L'année prochaine nous permettra de disposer d'une nouvelle fonctionnalité du site internet de la ville. En plus de la procédure écrite et orale lors des rencontres publiques, cet outil permettra aux habitants connectés de soumettre directement leurs projets pour notre ville. Les futures propositions d'actions publiques ou privées pourront intéresser d'autres habitants qui se mobiliseront à leur tour pour qu'elles se concrétisent.

La Ville bénéficiera ainsi de cette créativité citoyenne et accompagnera, avec ses moyens et son expertise, les idées retenues. Cet outil numérique permettra également d'organiser des consultations citoyennes, comme nous l'avons fait au sujet de l'extinction des rues de 1h00 à 5h00 du matin ou dernièrement pour le choix du nom du futur square public de Chablais Parc. Annemasse compte déjà beaucoup d'associations ou de particuliers actifs, chacun dans son cercle ; il est donc important que ce vivier gagne en visibilité et que les contributeurs puissent tisser des liens avec d'autres volontaires.

Vous l'avez compris depuis longtemps : l'avenir de notre ville ne pourra pas se faire sans vous.

 *Annemasse Ville d'avenirS*
annemasseensemble@gmail.com

ANNEMASSE RENOUVEAU

Texte non parvenu dans
les délais de bouclage.



Goûter du relogement 22/07/21



Les objectifs de l'écoquartier Château Rouge

L'aménagement du quartier de Château Rouge s'inscrit dans le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), avec la création d'un écoquartier labélisé, et la présence de 320 logements qui répondent aux problématiques sociales du territoire.



Après une première concertation qui s'est déroulée de 2019 à juin 2021, les habitants ont été invités à participer activement au projet pour répondre au mieux à leurs attentes. Suite à cette concertation, 320 logements seront construits au lieu des 360 prévus, avec une diminution de l'emprise au sol des bâtiments. Différents appartements seront proposés : création de logement en accession sociale, en accession libre et de logements inclusifs.

des modes de déplacements doux, en développant notamment des traversées piétonnes et cyclables.

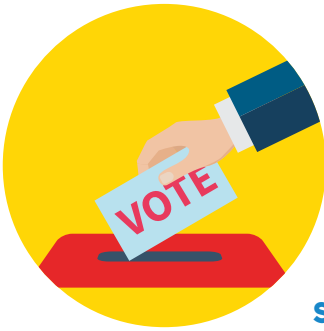
« L'écoquartier fera la connexion entre le quartier du Perrier et le centre-ville d'Annemasse, notamment en renforçant les liaisons piétonnes et cycles et en connectant le quartier avec l'arrivée de la future ligne de tram » affirme Michel Boucher, premier adjoint en charge de l'urbanisme, aménagement durable et grands projets, relations aux usagers.



D'autres objectifs sont poursuivis dans le cadre de l'écoquartier : le développement d'une offre économique et commerciale avec l'intégration d'un pôle de l'entrepreneuriat et de la mission locale. Ainsi que la valorisation du patrimoine végétal existant, pour lutter contre les flots de chaleur et préserver la biodiversité. À ces enjeux, s'ajoute celui du développement durable, avec le projet de la mise à ciel ouvert du ruisseau la Géline, la consommation d'énergies renouvelables et la valorisation

En janvier prochain, un appel d'offres sera lancé pour trouver l'aménageur du projet. L'objectif est de proposer des espaces publics de qualité, conviviaux et de valoriser la nature en ville.

Les premiers travaux sur le secteur démarreront au second trimestre 2023 avec la démolition de deux barres d'immeubles, par les bailleurs Haute-Savoie Habitat et Halpades.



"Square Les enfants du paradis" un nom choisi par 55% des votants pour le futur square de Chablais Parc

Le dernier né des jardins de la ville se nommera « Square Les Enfants du Paradis ». Ce nom a été choisi par 55 % des 1276 votants, habitants et spectateurs des cinémas d'Annemasse. Le square offrira 850 m² de verdure au cœur du quartier de Chablais Parc.



Lutter contre les chenilles processionnaires

Les chenilles processionnaires du pin sont dangereuses pour la santé humaine et animale. Chaque année, le service Parcs et Jardins pose des pièges écologiques sur les arbres communaux en été et détruit les nids en début d'hiver. Engageons-nous en posant des éco-pièges. Dirigez-vous vers une jardinerie pour plus de renseignements sur les moyens de lutter contre cet insecte.

DÉMARRER LE ZÉRO DÉCHET !

Annemasse Agglo propose deux ateliers pour se lancer facilement dans le "zéro déchet". Le premier en présentiel et le second en visio : le lundi 22 novembre 2021 de 18h à 19h à l'espace Vuargnoz ; et le jeudi 9 décembre de 18h à 19h, avec un atelier spécial « organiser des fêtes de fin d'année en mode zéro déchet ».

👉 Pour s'inscrire aux ateliers :
infotri@annemasse-agglo.fr



VOTRE QUESTION :

Pourquoi la part communale de la taxe foncière a-t-elle augmenté ?

f FRANÇOISE G



LA RÉPONSE DE L'ÉLUE :

Dominique Lachenal,
Adjointe au Maire en charge des actions sociales et solidaires, des finances.

En 2021, pour la ville d'Annemasse, il n'y a pas d'augmentation d'impôts de la taxe foncière : le taux reste identique globalement à celui de 2020.

Néanmoins, la réforme de la fiscalité locale entraîne la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales et sa disparition pour l'ensemble des contribuables à l'horizon 2023. Seules la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et la contribution à l'audiovisuel public seront maintenues pour les contribuables. Cette suppression progressive de la taxe d'habitation prive les communes d'une partie importante de leurs ressources dès 2021, puisque celles-ci ne bénéficient plus du reversement par l'Etat de la part communale de la taxe d'habitation.

Ainsi, afin de ne pas pénaliser les finances communales, l'État a imaginé un système de transfert de la part départementale de la taxe foncière aux communes.

À partir de 2021, sur la feuille d'imposition des ménages, la part départementale de la taxe foncière disparaît au profit de la part communale. Les taux communaux 2021 de la taxe foncière incluent les taux communaux de 2020 et ceux du département de 2020. Il n'y a pas augmentation des taux par la commune mais un transfert de la part départementale.

Ce taux correspond donc à l'addition du taux communal et du taux départemental de 2020, soit pour 2021 : 19,5 % + 12,03 % = 31,53 %.

Posez-nous vos questions



rencontre



courrier



mail



facebook



ENVIRON
220
élèves
DE CM1
PARTICIPANTS

Education à la citoyenneté : à la découverte de la mairie !

Dans le cadre de son projet éducatif territorial, la Ville d'Annemasse s'est fixée des objectifs d'éducation à la citoyenneté de ses plus jeunes concitoyens.

La modernisation du parcours du petit citoyen répond à cet objectif. Il s'agit d'un jeu de piste dans l'Hôtel de Ville pour les élèves de toutes les écoles primaires d'Annemasse (CM1). Les enfants découvrent leur ville, son histoire, son fonctionnement et les personnes qui y travaillent.

DÉCOUVRIR ANNEMASSE

Combien y a-t-il de commerces à Annemasse ?⁽¹⁾ Que représente le toboggan devant Château Bleu ?⁽²⁾ Combien d'électeurs sont inscrits sur les listes ?⁽³⁾ Equipés d'un livret pédagogique, d'indices à déchiffrer et d'un plan de la mairie, ils partent à la rencontre des services et des agents en quête de réponses.

Une fois les réponses trouvées, ils sont reçus par un/une élu(e) de la Ville dans la salle du Conseil municipal. Faire découvrir et sensibiliser aux fonctions d'élu permet

ainsi de rendre moins abstrait les enjeux de citoyenneté. D'après Céline Mugnier, conseillère municipale déléguée en charge du Conseil Municipal des Jeunes « *Le but de cette initiative concrète est que les enfants deviennent des citoyens engagés sur leur territoire* ».

IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR S'IMPLIQUER

Si l'apprentissage de la citoyenneté passe par la découverte d'instances décisionnelles et de la notion de représentativité, cela ne représente qu'un premier pas !

Le parcours des petits citoyens a pour but d'intéresser les enfants à la chose publique, de leur donner envie de s'impliquer, de déclencher des vocations et la volonté de participer au développement d'Annemasse.

👉 *L'an prochain, le Conseil Municipal des Enfants permettra à nos jeunes citoyens de mettre leur énergie au service des Annemassiens. D'ici là, si vos enfants ont un projet pour la ville, contactez imaginons@annemasse.fr !*

⁽¹⁾ 1200 ⁽²⁾ Une écaille de requin agrandie ⁽³⁾ Environ 16 000



15 services
PARTENAIRES
DES PARCOURS



PLUS DE
50
défis et
questions



UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DU NUMÉRIQUE

L'année scolaire 2021-22 est marquée par un investissement informatique important de la Ville : en plus de la mise en place d'une cellule informatique des écoles dans les services municipaux, des classes de maternelle ont été raccordées à internet et équipées de 23 tablettes numériques et de bornes Wifi, tandis que 120 tableaux interactifs, 90 tablettes et 42 PC portables ont été répartis dans des classes élémentaires.



3808 élèves
sont inscrits
dans les écoles
annemassiennes
pour l'année scolaire
2021-2022

(1482 en maternelle
et 2326 en élémentaire)



Création d'un terrain multisports sur l'îlot Ferré

En lien avec les travaux de résidentialisation engagés sur le secteur Ferré dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), et suite à une concertation des habitants, la Ville rénove l'ancien terrain de football pour en faire un véritable terrain multisports. L'espace sera plus sécurisé pour les enfants, il comprendra des cages de foot et des paniers de basket. Les travaux ont été entamés en octobre pour une durée de deux mois.



VOTRE QUESTION :

La Ville investit dans les tablettes pour les écoles, mais les écrans ne sont-ils pas dangereux pour le développement des enfants ?



ANNE T.



LA RÉPONSE DE L'ÉLUE :

Louiza Lounis,
Adjointe au Maire en charge
de l'enfance, de l'éducation
et de la jeunesse.

La question est légitime. Nous savons tous que de nombreux enfants sont exposés, voire surexposés, aux écrans dans leur environnement familial. Nous savons également que l'utilisation du numérique à l'école fait partie des outils au service des apprentissages. Il permet en effet de varier les supports (textes, photos, vidéo...) et d'individualiser les apprentissages selon les besoins des enfants.

L'utilisation du numérique en classe se fait dans un cadre pédagogique précis et s'accompagne d'une éducation aux écrans : les enfants sont accompagnés pour comprendre l'utilité de cet outil et apprendre à l'utiliser de manière adaptée.

La Ville consacre une part importante du budget pour équiper les écoles et permettre à chaque enfant d'accéder à cette technologie et ainsi limiter la fracture numérique qui touche de nombreuses familles. En parallèle, nous avons mené plusieurs actions pour sensibiliser les parents à l'usage d'internet afin de protéger leurs enfants des dangers potentiels.

Posez-nous vos questions



rencontre



courrier



mail



facebook



© SCE / agence K

LONGUEUR 60 m
HAUTEUR 8 m
LARGEUR 3 m

Une passerelle sur l'Arve en 2023

La volonté partagée de tous à Annemasse et dans son agglomération de développer les mobilités durables et de favoriser les modes de transport doux se matérialisera de nouveau dans un projet ambitieux.

Démarrage des travaux prévu en août 2022 pour une livraison estimée en début d'été 2023

LA PASSERELLE
COMPRENDRÀ
DES NICHOURS
À CHAUVÉ-SOURIS

Prolongement de la voie verte jusqu'à l'esplanade François Mitterrand et du tram jusqu'au quartier du Perrier, piétonnisation de certaines rues du centre-ville, réalisation de zones de rencontre... Annemasse ne cesse de développer la mobilité en faveur d'un meilleur cadre de vie sur son territoire, et le projet ambitieux de réalisation d'une passerelle surplombant l'Arve vient assurer de la conviction collective d'une nécessaire liaison des deux rives de cette rivière, comme en témoigne M. Robert Burgniard, conseiller municipal délégué en charge des mobilités douces, de l'Arve et ses affluents : « *relier les rives gauche et droite de l'Arve par une passerelle piétonne (et cyclable) est un projet souhaité depuis longtemps, des échanges avec Genève sur les "promenades" autour de cette rivière emblématique, jusqu'à sa confluence avec le Rhône, corridor écologique à bien des égards, ont renforcé l'intérêt de pouvoir assurer une traversée sécurisée : elle se fera entre Annemasse*

et Etrembières, au niveau du parking du Casino et arrivant, en face, à l'arrière du centre commercial Migros ». Les traversées de l'Arve sont en effet rares dans notre secteur pour piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite. Cet édifice, esthétique avec sa structure arquée et fonctionnel grâce à son emplacement et ses dimensions, sera un lieu supplémentaire d'évasion pour chacune et chacun. « *Des aménagements futurs sont à envisager sur les deux rives pour permettre, à proximité de la Ville, de profiter de lieux frais et ombragés, retirés du tumulte urbain* » nous dit M. Burgniard.

Pour donner vie à ce projet, la Ville d'Annemasse avait acquis une parcelle de terrain en bord de l'Arve et a investi 2,5 millions d'euros avec la Ville d'Etrembières, le SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents) et le Casino d'Annemasse.



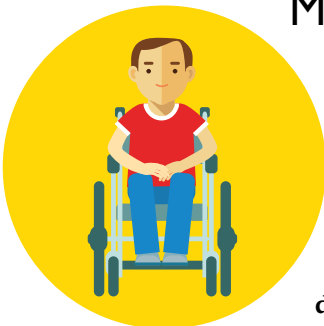
Le commerce durable se développe à Annemasse

Annemasse dispose depuis le mois de septembre de deux nouveaux magasins proposant des articles en vrac permettant la réduction de l'utilisation des emballages et des déchets : produits alimentaires secs et liquides, fruits et légumes, crèmerie, produits d'entretien, d'hygiène et cosmétiques, accessoires zéro déchets...

↳ *Vrakopolis au 3, Passage Jean Moulin.*

↳ *Alterovrac, au 29 rue du Château Rouge (derrière la salle de spectacle).*

13 BÂTIMENTS ONT ÉTÉ MIS AUX NORMES ACCESSIBILITÉ CETTE ANNÉE



La Ville d'Annemasse a consacré un budget d'environ 450 000 € en 2021 pour la réalisation de nombreux travaux d'accessibilité dans divers équipements publics, dont la création d'un ascenseur à l'école élémentaire

J. Mermoz, l'équipement des escaliers du parking de Chablais Park, ou encore la modification des portes de la Maison N. Mandela.



La piste cyclable arrive en gare !

Réalisée à plus de 90 %, la voie verte connaît un grand succès et sera prolongée (ainsi que la voie piétonne) dès ce mois de novembre le long de l'avenue Emile Zola jusqu'au croisement avec la rue du Môle, avant d'aboutir sur le parvis de la gare. Ces travaux sont réalisés dans le cadre de la ZAC Étoile sud-ouest et dureront environ 3 mois.

© Gilles Bertrand



VOTRE QUESTION :
J'ai entendu dire que vous installez des zones de rencontres, en quoi cela consiste-t-il ?

f LAMIA C.



LA RÉPONSE DE L'ÉLU :

Michel Boucher,
Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, de l'aménagement durable et grands projets, des relations aux usagers.



Vous avez raison, dans le cadre de la piétonnisation du centre-ville, il est proposé que la rue de la gare et la rue du Chablais aient le statut de zones de rencontres.

Ce statut de voie existe dans le code de la route en France depuis 2008. La priorité est donnée aux piétons qui peuvent marcher sur l'ensemble de la voie et aux vélos qui peuvent circuler dans les deux sens. Les véhicules à moteur (voitures, motos...) peuvent circuler à une vitesse limitée de 20 km/h.

Ce statut de voie se prête bien aux rues commerciales de centre-ville où l'on souhaite apaiser la circulation automobile, sans la rendre entièrement piétonne. C'est un statut intermédiaire entre les zones piétonnes et les « zones 30 ».

Dans le projet de piétonnisation du centre-ville, nous aurons une zone piétonne élargie (rue du Commerce, rue des Vétérans, rue Pasteur...) qui s'ajoute à la zone actuelle et des rues en zone de rencontres. L'ensemble de ces rues seront réaménagées de façade à façade. Les rues en zone de rencontres pourront dans l'avenir passer facilement en zone piétonne parce que l'aménagement est très semblable.

Posez-nous vos questions

rencontre courrier mail facebook

Parc Mila Racine : un projet en co-construction avec les habitants



Le parc Mila Racine offrira bientôt aux Annemassiens un nouvel écrin de verdure proche du centre-ville. Il s'agira d'un lieu calme où l'on pourra se ressourcer et observer la biodiversité locale, et dont le projet d'aménagement a été défini avec les habitants.

« Afin de définir un programme d'aménagement qui réponde à leurs besoins, les habitants ont été consultés dès le début du projet de création de parc » explique Cyril Edet, chargé de mission dans le nouveau service Citoyenneté et Démocratie Participative de la Ville. Une visite du site a été organisée pour les riverains l'été dernier. Avec les élus et les agents en charge du projet, les participants ont partagé leurs impressions. S'en est suivi un échange sur l'ambiance paysagère du site avec quelques points de débats (Quels équipements installer ? Quelle place pour la biodiversité ? Comment animer le parc ?). « Toutes les contributions reçues ont été analysées et leur faisabilité technique a été évaluée » indique Cyril Edet. « Une restitution auprès des participants a eu lieu pour expliquer les choix effectués dans le programme final ». Un composteur, un hôtel à insectes, un parcours pédagogique ou encore un éclairage adapté à la biodiversité sont quelques exemples des propositions qui ont été retenues.

UN ESPACE CONVIVAL

Des parcelles de jardins familiaux, ainsi qu'une surface de jardins partagés sont prévus dans le projet. Si les premiers sont réservés à un usage individuel, les seconds permettraient le partage d'une parcelle par un collectif. La Ville a donc souhaité pousser l'implication des citoyens plus loin en créant un groupe de travail pour préciser l'usage de cet espace. « Au-delà de la culture de la parcelle, on aimerait créer un espace de rencontre et de partage lié au jardinage » explique Cyril Edet. « L'atelier organisé courant août n'a malheureusement pas pu rassembler suffisamment de participants pour que ses réflexions puissent être exploitées » regrette-t-il, « mais la démarche se poursuit et on compte encore sur vous pour soumettre vos propositions ! ».

👉 Vous souhaitez participer à la création et à la vie du jardin partagé ? Envoyez un mail à imaginons@annemasse.fr



COLLECTE ALIMENTAIRE ET APPEL À BÉNÉVOLES

La Banque Alimentaire organise chaque année une collecte à travers tout le département. Elle récupère et trie des denrées alimentaires qui sont distribuées à 25 000 bénéficiaires.

La prochaine collecte aura lieu les 26-27-28 Novembre 2021. Dans ce cadre et pour assurer le tri des denrées alimentaires, l'association recherche des bénévoles pour les magasins à Annemasse et à Cranves-Sales.

👉 Pour plus d'informations, 04 50 87 56 50 / ba740.communication@banquealimentaire.org

Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre

A l'occasion de cette journée, la Ville d'Annemasse ainsi que plusieurs associations souhaitent marquer et sensibiliser le plus grand nombre. Des actions symboliques et événementielles sont prévues telles que l'illumination en orange des façades



publiques et la diffusion, grâce aux femmes des *Soroptimist d'Annemasse Porte de France*, de 10 000 sacs à pains arborant un numéro national d'appel d'urgence pour les victimes.

👉 Pour en parler, un numéro gratuit et anonyme : le 3919



CLUB D'ÉCHECS

Le Cercle d'Échecs du Bassin Annemassien (CABE) est une association sportive, résolument tournée vers la jeunesse. Elle met en place des actions dans de nombreuses écoles de l'Agglomération et organise des entraînements pour ses adhérents à Annemasse (6 rue du Sentier : mercredi de 10h à 12h puis de 14h à 17h, vendredi de 17h30 à 20h30 et samedi de 9h à 12h) ainsi qu'à Ambilly (8 rue du Jura : lundi de 19h à 21h et le samedi de 9h à 12h).

👉 Pour plus d'infos, rendez-vous sur : www.cabechechs.fr



VOTRE QUESTION :

J'ai fait un signalement sur l'application mobile Clic Annemasse, comment est traité mon signalement et dans quel délai ?

@ JACQUES C.



LA RÉPONSE DE L'ÉLU :

Pascal Sauge,
Adjoint au Maire en charge
de la qualité des espaces publics,
du patrimoine et des travaux.

La Ville reçoit quotidiennement des demandes de citoyens mais aussi d'utilisateurs d'équipements municipaux pour signaler un problème sur la voirie ou sur un bâtiment.

Ces demandes sont reçues, enregistrées par un service dédié, le service « centralisation des demandes », puis orientées selon plusieurs critères :

- Les demandes d'intervention techniques relevant de la compétence de nos services municipaux qui, selon leur degré d'urgence, seront traitées directement en régie (voirie – espaces verts – bâtiment). Les délais peuvent être courts selon la technicité requise.
- Les demandes ou suggestions d'aménagement qui peuvent nécessiter un temps d'étude, des compétences d'autres entités telles que Annemasse Agglo, Orange, Enedis, des syndic...

Ces demandes font l'objet d'une étude hebdomadaire par un comité de suivi regroupant un représentant de chaque service technique afin d'apporter une réponse au demandeur la plus rapide possible ainsi que la date de réalisation que nous envisageons.

Nous avons conscience que le retour d'informations aux demandeurs reste imparfait et, avec les services, nous travaillons pour mieux informer des délais mais aussi des choix techniques qui peuvent nous amener à ne pas répondre positivement aux demandes.

Posez-nous vos questions

🗨 rencontre ✉ courrier @ mail 📘 facebook



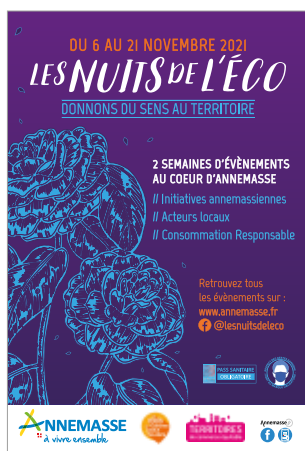
© Eric Tabuchi et Nelly Monnier



EMPIRE ET GALAXIE

Les deux artistes Eric Tabuchi et Nelly Monnier ont sillonné les routes de la Haute-Savoie en photographiant le bâti toutes époques confondues. Leur exposition donne une vision singulière de notre environnement urbain et montagnard et tente d'aiguiser notre esprit critique sur les formes et les usages des architectures. Le couple cherche à déceler certaines particularités qui témoignent au plus près des paysages vécus par celles et ceux qui quotidiennement les habitent et y travaillent. Une rencontre avec les artistes autour de leur Atlas des régions naturelles est organisée le vendredi 26 novembre à 18h30.

JUSQU'AU 19 DÉCEMBRE | du mardi au dimanche | de 14h à 18h30 | Gratuit | Villa du Parc, centre d'art contemporain | villaduparc.org



LES NUITS DE L'ÉCO

Ce sont deux semaines où l'économie sociale et solidaire est mise à l'honneur. La soirée d'ouverture au parc Olympe de Gouges annonce le début des festivités. De nombreuses animations et rencontres sont programmées pour que vous découvriez qu'une autre manière de consommer est possible. En exemple : la soirée théâtre à l'Auditorium le 12 novembre vous questionnera sur les pratiques agricoles contemporaines. La journée famille aura lieu le samedi 13 à la MJC Centre, avec des jeux, ateliers et lectures. Tout le programme est à retrouver sur la page facebook des Nuits de l'Éco. Alors, êtes-vous prêts à devenir « *consomm'acteurs* » ?

DU 6 AU 21 NOVEMBRE | facebook.com/lesnuitsdeleco



À VOS MARQUES, PRÊTS, PARTEZ !

Venez défier le chrono ou juste prendre du plaisir lors des Foulées annemassiennes. Cette course pédestre de 2 à 10 km selon les catégories fait une boucle de la place Libération en passant par la voie verte. Les athlètes de plus de 10 ans seront chronométrés, une récompense est prévue pour les plus performants !

DIMANCHE 21 NOVEMBRE | de 9h à 12h | Place Libération | Renseignements et inscriptions sur lafoulee.athle.com



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE VÉTÉRANS DE BADMINTON

Annemasse accueille une compétition d'ampleur nationale grâce au club organisateur Badminton Annemasse Agglo. 750 joueurs de plus de 35 ans vous offriront le meilleur de leur jeu pour ces championnats. Vous aurez trois journées pour découvrir ce sport, profiter du spectacle, et soutenir les équipes !

VENDREDI 12 AU DIMANCHE 14 NOVEMBRE | Entrée libre | Pass sanitaire obligatoire | Maison des Sports, Gymnase des Glières, Gymnase Robert Sallaz, Gymnase Balnat | franceveterans.ffbad.org



ÇA CHAUFFE !

Partez à la découverte de l'exposition de l'A-musée pour apprendre en s'A-musant ! On va s'intéresser aux changements climatiques et à leurs conséquences. En

jouant face à une sélection de reproductions d'œuvres d'arts, en manipulant des expériences scientifiques, vous serez amenés à réfléchir sur des enjeux vitaux pour notre planète.

DU 19 NOVEMBRE 2021 AU 16 AVRIL 2022 | à partir de 4 ans | Entrée libre | Réservation et renseignements : mediation.culture@mjc-annemasse.fr | MJC Site Centre, Salle Méliès | mjc-annemasse.fr/culture/amusee/



Retrouvez l'agenda des événements sur l'application mobile *Clic Annemasse*

Et aussi : **BULLES D'HISTOIRES** : Lecture 3-6 ans | Tous les mercredis | de 10h à 11h **LEC'TURBULLE** : Lecture 0-3 ans | Tous les samedis | de 10h à 11h | La Bulle | 04 50 84 23 24 **ATELIERS INFORMATIQUES** | Mercredi 10 et 24 novembre | Mercredi 8 et 22 décembre | 10h | Bibliothèque P. Goy | 04 50 95 89 09 **CAFÉ CURIEUX** | Samedi 13 novembre : écologie | Samedi 11 décembre | 9h15 | Bibliothèque P. Goy | 04 50 95 89 09 **CRÉ@ JUNIOR** | Mercredi 17 novembre | 10h | Bibliothèque P. Goy | 04 50 95 89 09 **BUSTER KEATON** : théâtre | Mercredi 17 novembre | 20h30 | Jeudi 18 novembre | 19h30 | dès 10 ans | Château Rouge | chateau-rouge.net

LE CHEMIN DES TOILES



Coup de projecteur sur le cinéma documentaire de création ! La Bibliothèque Pierre Goy et le Tiers-lieu La Bulle s'associent à cette manifestation incontournable pour vous proposer des projections suivies de rencontres avec les réalisateurs ou d'échanges-débats.

En partenariat avec les **NUITS DE L'ÉCO**

MARDI 16 NOVEMBRE À 18H : BRISE-LAMES (DURÉE : 1H08)

de Hélène Robert et de Jérémy Perrin, à la bibliothèque Pierre Goy

Le tsunami de mars 2011 ravage le Japon : plus de 20 000 morts sont à dénombrer. Les esprits semblent venir hanter les lieux dévastés par la nature. Ce documentaire nous emmène entre les mondes visibles et invisibles, entre la nature et la culture. La projection sera suivie d'un échange autour de la culture japonaise et du tsunami.

VENDREDI 19 NOVEMBRE À 19H : COMING OUT (DURÉE : 1H04)

de Denis Parrot, à La Bulle

À travers un montage de vidéos bouleversantes filmées par des jeunes du monde entier, *Coming Out* nous fait vivre au plus près ce moment de basculement intime, et social, qu'est le coming out.

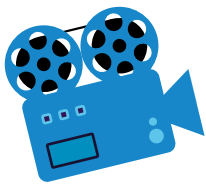
La projection sera suivie d'une discussion en partenariat avec la Maison des Adolescents, Rouge Cargo.

En partenariat avec les **NUITS DE L'ÉCO**

MARDI 23 NOVEMBRE À 19H : GUANZHOU, UNE NOUVELLE ÈRE (DURÉE : 1H12)

en présence du réalisateur Boris Svartzman, à la bibliothèque Pierre Goy

Les 2000 villageois de Ghanzhou, une île fluviale à proximité de Canton, sont chassés en 2008 par les autorités locales pour un projet d'urbanisation, subissant ainsi le même sort que cinq millions de paysans expropriés chaque année en Chine. La projection sera suivie d'un débat-échange avec Boris Svartzman.



DÉCRYPTAGE

Le saviez-vous ? Le Ciné Actuel vous invite chaque mois à participer à une analyse de film. Les plans de chaque scène sont décryptés un à un pour faire apparaître des interprétations. Une autre manière de découvrir le cinéma.

SAMEDI 20 NOVEMBRE | 16h30 | Sur la Route de Madison |

SAMEDI 11 DÉCEMBRE | 16h30 | OSS 117 : Le Caire, nid d'espions | Payant | MJC Site Centre | cineactuel.fr



CASE DÉPART

Fan de BD, manga, comics ou animé ? Pour finir l'année de la BD en beauté, joignez-vous aux soirées-jeu proposées par le réseau Intermède. Au menu, un quiz sur la BD et une sélection de jeux de société qui vous amèneront à jouer au dessinateur, recruter des supers héros et super vilains...

MARDI 30 NOVEMBRE | 18h à 20h | La Bulle | MERCREDI 1^{ER} DÉCEMBRE

| de 17h à 20h | Bibliothèque Pierre Goy | Entrée libre | bibliotheques-intermede.fr



NOËL... OU PRESQUE

Oubliez les traditions : Noël et ses sapins, les guirlandes, la neige... À la bibliothèque, ce sera palmiers, chemises hawaïennes, cubes scintillants ! Venez profiter des animations originales préparées par vos bibliothécaires pour cette journée festive !

SAMEDI 4 DÉCEMBRE | Bibliothèque Pierre Goy | 04 50 95 89 09



 **LE POISSON BELGE : théâtre** | Samedi 20 novembre | 20h30 | MJC Centre | mjc-annemasse.fr  **UN CONTRE UN : danse/cirque** | Mercredi 24 novembre | 14h30 | dès 6 ans | Château Rouge | chateau-rouge.net  **OMBRES PORTÉES : danse/cirque** | Mercredi 24 novembre | 20h30 | Jeudi 25 novembre | 19h30 | dès 8 ans | Château Rouge | chateau-rouge.net  **FORUM ATOUS ÂGES** | Vendredi 26 novembre | Samedi 27 novembre | de 9h à 17h | Complexe MLK | regaars.fr  **CE QU'IL NOUS FAUT : théâtre musical** | Mardi 30 novembre | 19h30 | dès 10 ans | Château Rouge | chateau-rouge.net  **BIBERONNADES** | Mercredi 1^{er} décembre | 9h15 | sur inscription | Bibliothèque P. Goy | 04 50 95 89 09  **COLLECTÉ DE SANG** | Jeudi 2 décembre | de 15h à 19h | Complexe MLK | dondesang.efs.sante.fr



© Eric Caravaca

**CARTE BLANCHE À FLORENT MARCHET**

Auteur-compositeur-interprète, Florent Marchet a plus d'un talent dans son sac. Il s'est entouré de fidèles complices (musiciens et écrivains) pour créer un univers attachant et original, qui trace souvent un tableau désenchanté de la société. Trois soirées singulières pour découvrir quelques facettes de sa personnalité.

JEUDI 2 DÉCEMBRE | 19h30 | **VENDREDI 3 DÉCEMBRE** | 20h30 |
SAMEDI 4 DÉCEMBRE | 20h30 | Payant | Château Rouge | chateau-rouge.net



© Mario del Kurto TCM

**LE CONTE DES CONTES**

Revisitant d'anciennes versions de contes célèbres, les sept comédiens-musiciens nous embarquent dans une pièce de théâtre malicieuse et jubilatoire. Un récit où l'on croise des ogres et des princes et où se révèle aussi bien les plus grandes bassesses de l'homme que la suprême élégance de son cœur. Un univers dans lequel les grands méchants ne sont pas forcément ceux que l'on croit...

MERCREDI 15 DÉCEMBRE | 20h30 | **JEUDI 16 DÉCEMBRE** | 19h30 | Payant | Château Rouge | chateau-rouge.net



Retrouvez l'agenda
des événements en ligne :
www.annemasse.fr

**PLACE AUX ADOS !**

La Maison des adolescents, Rouge Cargo, propose aux jeunes de 12 à 17 ans de se retrouver les mercredis de 14h à 16h dans un lieu unique, propice à l'amusement : La Bulle. Avec Lisa et Marie-Line, ils partageront un temps de discussion et d'échange autour de jeux de société.

La bibliothèque Pierre Goy lance un atelier pour les 11-17 ans les 1^{ers} mercredis du mois à 14h. Le thème : apprendre à réaliser de superbes photos avec son smartphone. La devise : ne limite pas tes défis, défie tes limites !

**NOËL ENSEMBLE**

Sous l'impulsion d'associations et de structures sociales locales, les bénévoles seront présents encore une fois cette année pour offrir un repas chaud à Noël aux personnes les plus démunies. Pour cela, un carton est à récupérer auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour pouvoir bénéficier de ce moment festif et solidaire.

SAMEDI 25 DÉCEMBRE | 12h | Complexe Martin Luther King |
CCAS : 04 50 95 07 00 poste 1520

APPEL À BÉNÉVOLES

Vous voulez participer
aux activités de la Ville
en devenant bénévole,
faites-vous connaître :
ccas@annemasse.fr ou
04 50 95 07 00 / poste 1520.

JEUDI ÉVASION | Jeudi 2 décembre | 14h30 | Entrée libre | Bibliothèque P. Goy | 04 50 95 89 09 **TAMAO : ciné-concert** | Samedi 4 décembre | 17h | dès 3 ans | Château Rouge | chateau-rouge.net **ORCHESTRE À VENT DE LA VILLE D'ANNEMASSE : concert** | Dimanche 5 décembre | 17h | Château Rouge | ovva.fr **SAMSARA : danse** | Mercredi 8 décembre | 20h30 | dès 12 ans | Château Rouge | chateau-rouge.net **GAËTAN ROUSSEL : chanson française** | Vendredi 10 décembre | 20h30 | Château Rouge | chateau-rouge.net **SANDRA NKAKÉ : soul jazz** | Mardi 14 décembre | 19h30 | Château Rouge | chateau-rouge.net **EN TOUTE CASE : acquisition de BD** | Mercredi 17 décembre | 18h | Bibliothèque P. Goy | 04 50 95 89 09 **STAGES BOZARTS : dessin, cartes de Noël en 3D, caricature** | du 20 au 22 décembre | à partir de 6 ans | EBAG | 04 50 37 21 89 | ebag.annemasse-agglo.fr



Dites bonjour à l'hiver



Du 8 au 24 décembre, vous retrouverez Bonjour L'Hiver en centre-ville d'Annemasse, le festival qui fait pétiller les yeux des enfants, partager des moments magiques et qui nous fait aimer l'hiver ! Tous les ingrédients seront réunis pour profiter pleinement des fêtes de fin d'année.

DÉAMBULATIONS ET SPECTACLES

Une vingtaine de compagnies de renommée proposera des déambulations et des fanfares... Laissez vous surprendre, entre autres, par la Ganzenfanfare et sa fanfare d'oies qui paradera au son du tambour et du sifflet.

En complément des déambulations, des compagnies proposeront cette année des spectacles fixes de 45 minutes qui vous en mettront plein la vue (illuminations, spectacle de feu...).

POUR FAIRE LE BONHEUR DES ENFANTS

Rendez-vous rue de la République pour la valse des manèges et des jeux en bois. Ne manquez pas *L'orgarève* à Chablais Parc, où les petits Annemassiens pourront s'envoler à bord de nuages.

Au cœur du Marché de Noël, la patinoire invitera les enfants à chaussez leurs patins et à expérimenter les joies de la glisse...

La journée des enfants et le bal du Père Noël seront également des rendez-vous immanquables du festival.

MARCHÉ DE NOËL

Besoin d'idées originales pour vos cadeaux ? Venez découvrir la vingtaine d'exposants et artisans du Marché de Noël, place de l'Hôtel de Ville.

Nouveauté de l'édition 2021 : un village gourmand des commerçants proposera des animations, dégustations de spécialités culinaires pour ravir toutes les papilles.

INFOS PRATIQUES

8 DÉCEMBRE

Inauguration du Marché de Noël dès 16h place de l'Hôtel de Ville, suivie d'un spectacle de feu poétique à 17h15.

15 DÉCEMBRE

La journée des enfants : spectacle et bal de 14h à 16h30.

15 ET 18 DÉCEMBRE

Ateliers créatifs à Chablais Parc

18, 22, 23

ET 24 DÉCEMBRE

Le chalet du Père Noël à Chablais Parc (boîte aux lettres et photos)

23 DÉCEMBRE


Le Bal du Père Noël, déambulations lumineuses et monumentales. Présence du Père Noël dès 15h place de l'Hôtel de Ville. Spectacle et concert entre 17h30 et 19h30.

24 DÉCEMBRE

Balade en calèche tirée par un âne, de 10h à 16h. L'âne sera rejoint à 13h par le Père-Noël pour une distribution de papillotes.

APPEL À BÉNÉVOLES

Vous avez plus de 16 ans, êtes dynamique et disponible pour aider à l'organisation de cet évènement ? Découvrez les coulisses du festival et rejoignez l'équipe de bénévoles.

 Pour plus d'infos sur l'appel à bénévoles, les horaires des spectacles, la patinoire et ou le marché de Noël, rendez-vous sur www.annemasse.fr





Coco, l'engagement par le dessin de presse

Corinne Rey, alias Coco, était de retour dans sa ville natale, Annemasse, les 24 et 25 septembre 2021. Elle a pu rencontrer ses lecteurs venus en nombre échanger avec elle au petit théâtre de Château Rouge.

Elle n'a pas hésité à répondre à l'invitation de la Ville pour venir à la rencontre du public annemassien et des élèves de terminale du lycée des Glières - où elle avait effectué ses études - et ceux de Jean Monnet. En effet, ils étaient environ 200 élèves à s'être déplacés à Château Rouge le 24 septembre pour échanger avec la dessinatrice de presse, scénariste et bédéiste. Au même lieu, c'est une conférence grand public qu'a donnée Coco le 25 septembre, ponctuée d'une vente dédicace de son dernier ouvrage "Dessiner Encore" (ed. Les Arènes, 2021). L'artiste a expliqué au cours de ces rencontres que ce récit graphique l'avait aidé à « mettre des mots » sur ce qu'elle allait dire lors de son témoignage au procès de l'attentat contre *Charlie Hebdo*, dont elle est rescapée.

LE DESSIN DE PRESSE, UN OUTIL D'ENGAGEMENT

Du dessin blagueur du temps de ses classes au lycée des Glières au dessin de presse à *Libération* en tant que caricaturiste attirée du journal,

en passant par *Charlie Hebdo*, Coco a toujours laissé libre-court à son imagination « *durant mon cursus je faisais des dessins d'humour qui touchaient à l'actualité... J'étais timide mais fonceuse* », nous dit-elle.

Le dessin de presse, Coco en a fait l'outil de son engagement farouche pour les causes qui lui sont chères : liberté d'expression, laïcité, droit des animaux... Elle nous précisera d'ailleurs que son stage à *Charlie Hebdo* avait été « *une révélation* » qui lui a permis de découvrir que la caricature lui correspondait car : « *l'actualité est quelque chose d'extrêmement mouvant, j'y voyais un univers où on ne s'ennuierait jamais, où il y a la possibilité de dessiner sur des sujets qui nous animent* ».

Coco tient à rendre hommage, à travers cet espace, au professeur assassiné il y a un an, Samuel Paty, qui enseignait l'histoire par le biais des dessins et essayait de décortiquer leurs contextes, portée et symbolique.